

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

En chiffres | 2012

Le mot de la présidente | Françoise Sichler-Ghestin

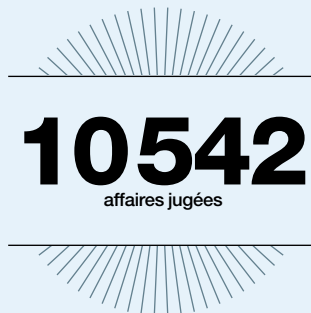
Après les bouleversements de 2011, 2012 apparaît comme une année d'assimilation des réformes, d'intégration de nouveaux personnels et, surtout, de consolidation des résultats. L'activité est restée intense, mais la familiarisation des magistrats et des agents de greffe avec la loi Immigration et l'augmentation des effectifs ont permis d'absorber les effets les plus sensibles

de cette lourde réforme. Le travail de cette année a permis de consolider la résorption du stock d'affaires de plus de deux ans, passé de 21 % fin 2011 à 10 % fin 2012. Il a contribué à maintenir un taux de couverture des entrées positif, alors que celles-ci ont encore augmenté de 10 %. Enfin, tous nos circuits, examinés dans le cadre du projet de juridiction, font l'objet

d'un travail collectif de mémorisation, d'harmonisation et de transmission, vital dans une juridiction caractérisée par un important taux de rotation du personnel.

Nombre d'affaires jugées

en 2012

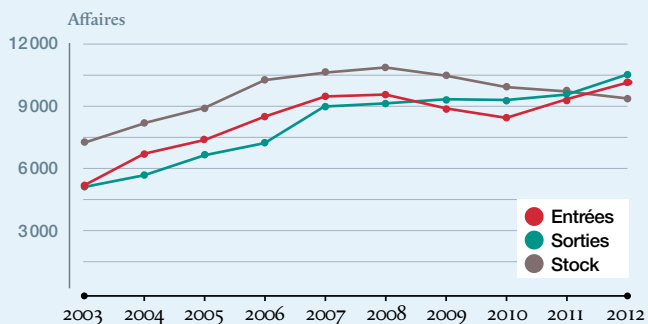


Délai prévisible moyen

de jugement en 2012



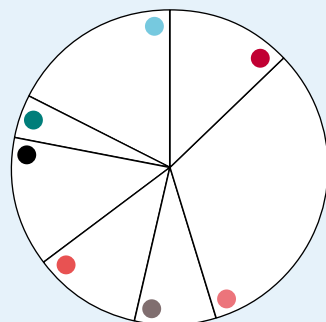
Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2003



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Origine

Répartition des affaires jugées en 2012 par type de contentieux



- 13 % Contentieux fiscal
- 32,3 % Étrangers
- 8,4 % Fonction publique
- 11,1 % Logement
- 13,4 % Police
- 4,4 % Urbanisme et aménagement
- 17,4 % Autres matières

Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2003

